Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 035-213503055-20261007-20261007_30-DE

Mairie
6 rue de la mairie - 35380 Saint Péran
02.99.06.86.91
mairie-saint-peran@wanadoo.fr

Extrait du registre des délibérations de la séance du Conseil Municipal du 7 octobre 2026

Nb conseillers en exercice :	**11**	L'an deux mil vingt-six, le sept octobre à vingt heures, le conseil municipal de la commune de Saint-Péran s'est réuni sous la présidence de Ronan RIOU, Maire.
Présents :	**11**	
Votants :	**11**	

Présents	Ronan RIOU, Maire Jean-Yves GOVEN – Laure GUDEA-BOSMAN – Christophe PANNETIER – Michel BOUETARD – Véronique LAUNAY – Sabrina CHOQUET – Morgane QUELVENNEC – Yasmina BOULIL – Irwin LE BIHAN – Yann GOVEN
Absents excusés	-
Absents	-
Procurations	-
Secrétaire :	Yasmina BOULIL
Convocation :	02/10/2026

20261007_30	**Approbation du procès-verbal de la séance du 9 septembre 2026**

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L. 2121-15 ;

CONSIDERANT que le projet de procès-verbal de la séance du 9 septembre 2026 a été communiqué aux membres du Conseil municipal et est soumis à leur approbation ;

Après en avoir délibéré, à 10 voix pour et 1 abstention, le conseil municipal :

- **ADOPTE** le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 9 septembre 2026.

Ampliation de la présente délibération sera adressée à :
- Madame la Préfète d'Ille-et-Vilaine.

Pour extrait certifié conforme,
Au registre des délibérations

Ronan RIOU
Maire

MAIRIE DE SAINT-PERAN (Ille-et-Vilaine)